# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Haïti

Question écrite n° 55820

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les poursuites à engager contre le président Jean-Bertrand Aristide. En effet, la pression internationale et française s'est récemment faite l'écho de présomptions concordantes impliquant l'ancien président d'Haïti dans un vaste trafic de drogue entre la Colombie et les États-Unis. Ce trafic de très longue date porterait sur plusieurs millions de dollars. Il s'avère que, si l'ex-président Aristide est soupçonné fortement de ce trafic, il n'aurait toujours pas été formellement inculpé par la justice américaine. Ce paradoxe n'est pas de nature à faire jaillir la vérité sur la réalité de son action à la tête d'Haïti, afin d'assurer la stabilité dans l'île. La France se devrait de réagir fortement pour traduire Jean-Bertrand Aristide devant la justice. Il lui demande donc s'il compte prendre des initiatives en ce domaine.

### Données clés

**Auteur :** M. Éric Raoult
**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 55820
**Rubrique :** Politique extérieure
**Ministère interrogé :** affaires étrangères
**Ministère attributaire :** affaires étrangères (et européennes)

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 25 janvier 2005, page 647